**Zeitschrift:** Geographica Helvetica : schweizerische Zeitschrift für Geographie =

Swiss journal of geography = revue suisse de géographie = rivista

svizzera di geografia

Herausgeber: Verband Geographie Schweiz; Geographisch-Ethnographische

Gesellschaft Zürich

**Band:** 14 (1959)

**Artikel:** Genève et le Mont-Blanc : commentaire d'une photo prise d'avion

Autor: Burky, Charles

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-41984

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# GENÈVE ET LE MONT-BLANC

## COMMENTAIRE D'UNE PHOTO PRISE D'AVION

### CHARLES BURKY

Une partie de la ville encadre la rade. On voit, séparé par un cadre de verdure, le Salève marque «lointaine» de Genève, sur France. Derrière lui, apparaissent les Alpes de Savoie, elles-

mêmes dominées par le plus haut sommet d'Europe, le Mont-Blanc (4810 m).

Au premier plan, le quartier des Pâquis (nom d'une ancienne terre de pâture) présente des alignements relativement réguliers de maisons d'un style «fin de siècle» (XIXe). Bigarrure des toits (ardoise, tuiles rouges et brunes). A droite du débarcadère, le parc Brunswick (mausolée du duc Charles II, qui léga sa fortune à la Ville); plus à l'ouest encore, la rue du Mont-Blanc qui se continue par le pont de même nom, séparant les deux rades, extérieure et intérieure.

A droite de la rue du Mont-Blanc se trouve le quartier des Bergues, prolongé vers le lac par le pont de même nom, avec l'île Rousseau (monument de l'auteur du «Con-

trat social», dû à Pradier), ancien bastion défensif.

La rade extérieure — siège, près de chaque rive, de stations palafittiques, naturellement disparues — est desservie par les bateaux de la Compagnie générale de navigation, du débarcadère notamment du Jardin Anglais, avec terre-plein où s'élève le monument national: «Genève et la Confédération». A gauche des frondaisons du Jardin, devant le quai des Eaux-Vives, on aperçoit le port marchand.

Il est possible de distinguer là les Pierres du Niton, blocs erratiques, dans l'un desquels, le plus éloigné de la rive, le général Dufour fit sceller en 1820 le repère (R.P.N.) qui sert d'horizon de référence pour le réseau de nivellement de précision de toute la Suisse. L'altitude en fut fixée à 376,3 mètres audessus du niveau moyen de la Méditerrannée, dans le port de Marseille; on l'a ramenée à 373,6 m en 1902, une fois en possession de toutes les mesures trigonométriques des Etats limitrophes de la Suisse.

A gauche du port marchand, sur la photo, la jetée des Eaux-Vives, avec le jet d'eau, d'une hauteur de 130 mètres. Il est question de lancer un nouveau pont, (à. g. du jet d'eau) ou de forer un tunnel sous la rade, pour dégager la circulation du pont du Mont-Blanc, en assurant une liaison directe Bourgogne (pays de Gex) — Savoie (Route Blanche).

On peut remarquer devant le jet d'eau, une des «mouettes» (bateaux de couleur blanche) des services internes de voie lacustre, unissant les Pâquis aux Eaux-Vives et, en passant sous le

pont du Mont-Blanc, au Molard «forum de Genève», situé dans la rade interne.

Le Quartier des Eaux-Vives (des sources) est approximativement du même âge que celui des Pâquis. En haut, en arrière (tout à g.), à peu près sur la terrasse de 30 mètres, le nouveau quartier de Montchoisy qui se détache des Eaux-Vives par une teinte plus blanche et les bâtiments monolithiques, bordant le parc de la Grange.

Derrière, une large zone de verdure masque la gare des Eaux-Vives (ligne française retrouvant à Annemasse la voie ferrée Paris-Evian), et (prenant toute la photo), va du faubourg de Grange-Canal, qui disparaît sous les arbres jusqu'à Champel, tout à droite. C'est là que se dressent les nouveaux blocs de maisons de Malagnou et de Florissant. Un peu plus bas dans ce groupe, face à l'avenue montante (Ferdinand-Hodler), les tours dorées de l'église russe, puis, au bord de la photo, le musée d'Art et d'Histoire.

Derrière la bande de verdure précitée, à g., au pied de la montagne du Petit-Salève, s'étend le complexe urbain des *Trois-Chênes*, dominé par la tour de la nouvelle basilique, complexe qui augmente rapidement et se prolonge plus à l'est par le village français de Gaillard, non loin d'Annemasse, à l'extrémité d'une ville-rue partant de Genève. Ces groupes, en partie résidentiels, mais que guette l'industrialisation, ajoutent leurs habitants à ceux de l'agglomération, laquelle compte plus de 200 000 âmes.

Au pied du Grand-Salève (à dr.), le village de Veyrier, près de carrières dont l'exploitation a fait disparaître une station préhistorique importante, et dont la roche sert à la construction de

la ville de Genève et des routes du canton.

Entre Chêne et Veyrier, l'Arve (tache bleue), qui sort du Faucigny (derrière le Petit-Salève) et rejoint le Rhône en aval de Genève.

L'horizon rapproché est fermé par le Salève. La montagne se situe déjà en France. La limite des fameuses zones franches passe cependant derrière elle. Le Salève, pli anticlinal, est un petit massif calcaire. La paroi, par endroits verticale du côté de Genève, montre de grandes assises faiblement inclinées qui se prolongent du Petit (898 m) au Grand Salève. On y remarque l'entaille verticale ouverte pour établir le téléphérique unissant, sans relais, Veyrier et les Treize-Arbres, dont l'hôtel est juché à l'extrémité supérieure du câble aérien.

Les deux Salève sont séparés par le vallon de Monnetier, que surveille le château de Monnetier (visible sur la photo). Les levés géologiques du Salève au 25 000e, dus à Joukowsky et Favre (1913), n'indiquant ici la présence d'aucune dislocation transversale — faille ou décrochement horizontal —, il ne peut s'agir que du tronçon d'une ancienne vallée d'érosion, de l'Arve ou d'un de ses affluents.

L'horizon lointain de Genève, au-delà du Salève, se compose d'abord (tout à g. sur la photo) des plateaux et terrasses du Faucigny. La haute vallée de l'Arve les sépare des Alpes de Savoie proprement dites (surfaces bleutées dans la zone des forêts et grises ou gris-rose dans celle des rochers); elle se poursuit (à g. en haut) vers Chamonix.

C'est par là que passera, sur la diagonale européenne Paris-Rome, la «Route Blanche» qui, par le tunnel du Mont-Blanc, débouchera dans la vallée d'Aoste, en Italie. En arrière de la première muraille, les sommets enneigés ou glaciés (2500 m. en moyenne) de plusieurs alignements montagneux, parmi lesquels la chaîne des Vergys ou des Aravis. Enfin, dominant le tout, le géant des Alpes, le Mont-Blanc, au profil de Napoléon...

La photo illustre les problèmes de Genève, ville tentaculaire, qui s'étale aujourd'hui sur tout le Pays et atteint, du côté du Salève, la montagne - les Genevois ont construit de nombreuses maisons de week-end jusqu'au sommet de celle-ci. L'agglomération, qui franchit en plusieurs points la frontière politique, ne dispose pour ainsi dire plus d'arrière-pays rural, bien que les régions françaises du pourtour, favorisées par le régime des zones franches (ou de ce qu'il en reste), participent, avec les paysans du canton, au ravitaillement de Genève. Le développement démographique de la cité est moins le fait d'un excédent – occasionnel – des naissances sur les décès que de l'immigration, due non seulement à l'afflux des populations rurales vers un centre industriel, en certains de ses quartiers commercial, financier de longue date et intellectuel (Université de Calvin qui fête son 4e centenaire cette année), mais aussi aux sociétés étrangères qui continuent de se fixer autour du siège européen des Nations Unies, organisations gouvernementales et non-gouvernementales, déjà au nombre de plus d'une centaine. Le désenclavement de Genève, excentrique par rapport à la Suisse et encerclée sur 102 kilomètres de frontières (106 au total, dont 4 pour le canton de Vaud, seule attache à la Confédération), s'effectue par l'assouplissement du régime des zones et la levée progressive des contrôles à la double limite française, fiscale et douanière. En contrepartie, Genève, qui a reçu de sa voisine le terrain nécessaire à l'allongement de la piste de Cointrin, accepte d'internationaliser une route menant de France à l'aéroport et admettra peut-être, sous garantie, le transit en franchise des voyageurs et marchandises entre la Bourgogne et la Savoie ainsi qu'entre la France et l'Italie. Au surplus, la ville échappe à la ceinture de force terrestre en cherchant à s'élever davantage encore sur le plan intellectuel, moral et spirituel.

#### GENF UND DER MONT-BLANC

Der Verfasser beschreibt das Stadtbild von Genf, indem er ausgeht von den «Paquis» und dann sukzessive alle Quartiere von Nordwesten bis Südwesten aufzählt. In diesem Zusammenhang werden die typischsten historischen und architektonischen Monumente hervorgehoben und Gestalt und Funktion jeder einzelnen Zelle der Stadt knapp charakterisiert. Im Anschluß daran erfolgt ein Überblick über den natürlichen Rahmen der Stadt, und schließlich endet der Verfasser mit einem Hinweis auf die ökonomischen, politischen und baulichen Probleme von Genf und seinem Hinterland.